

COUPE DE FRANCE DES CLUBS

12 & 13 Juin 2021

Déroulement du Tournoi

La fédération Française de Football de Table, vous annonce que les inscriptions à la Coupe de France des Clubs sont désormais ouvertes. Chaque club affilié à la FFFT peut y participer, tout joueur titulaire d'une licence compétition ou d'une licence loisir est sélectionnable pour représenter son club. Les finalistes du tableau A lors de cette compétition, seront qualifiés pour la l'European Champions League, qui se déroulera à Rome en Novembre 2021.

En raison du contexte dans lequel nous évoluons, certains ajustements ont dû être réalisés par rapport aux éditions précédentes. Ces modifications ont été opérées afin de limiter les regroupements dans la salle, et de faciliter le respect des mesures liées au COVID-19. Nous rappelons également que le port du masque (couvrant le nez et la bouche), est obligatoire à l'intérieur des bâtiments. Tout joueur n'appliquant pas cette règle, exposera son équipe à des sanctions. Il sera également demandé aux formations n'ayant pas de match en cours, de ne pas rester dans la zone de jeu. Si la prise d'information auprès de la table de marque ou à proximité est nécessaire, seul le capitaine de la formation sera autorisé à s'y rendre.

FORMAT

Chaque équipe est composée de 6 joueurs (hommes et/ou femmes) + 1 remplaçant (facultatif).

La disposition des joueurs est définie avant chaque match, le joueur remplaçant doit être désigné à ce moment là, et ne pourra entrer en cours de match qu'en cas de blessure manifeste d'un joueur. Un lancer de pièce est réalisé avant chaque rencontre, le vainqueur choisit le coté ou l'engagement. Le choix du coté est valable pour l'ensemble de la rencontre et ne peut être changé en cours de match. Les rencontres se disputeront de la manière suivante :

Qualifications

Chaque équipe devra disputer un certain nombre de matchs de qualifications, qui sera défini en fonction du nombre d'équipes participantes.

Pour les phases de qualifications, chaque équipe devra identifier 6 joueurs : A,B,C,D,E,F. Les joueurs seront ensuite répartis de la manière suivante : **AB/CD/EF/BD/AF/CE**. Les doubles respectifs de chaque formation s'affrontent jusqu'à atteindre 24 points, avec un changement tous les paliers de 4 points. Chaque équipe dispose d'un temps mort par match.

Exemple : Si le score est de 8 à 1 pour l'équipe A, c'est au tour des 3èmes doubles de s'affronter (EF). L'équipe B peut donc remonter jusqu'au 3ème pallier (12 points). Si l'équipe A arrive à 12 points avant l'équipe B, c'est au tour des 4èmes doubles de s'affronter, et ainsi de suite jusqu'à 24 points.

Phase Éliminatoire

A la suite des phases de qualifications, 100% des formations sont qualifiées pour le premier tour du Tableau A. Les perdants du premier tour sont reversés dans le Tableau B, ensuite les perdants du premier tour du Tableau B sont reversés dans le Tableau C.

Le premier tour du tableau A est soumis aux mêmes règles que la phase de qualification. Les tours suivants sont régis par les règles énoncées ci-dessous.

Phase Élimatoire – Tableau A

Les matchs sont joués dans un format relativement similaire à celui de la Champions League.
Les 6 joueurs sont répartis en 10 éléments (8 doubles et 2 simples) : **D1/D2/D3/D4/D5/D6/S1/S2/D7/D8**
cette répartition doit tenir compte des contraintes suivantes :

- D1,D2,D3 sont joués par 6 joueurs différents.
- D4,D5,D6 sont joués par les mêmes 6 joueurs dans n'importe quelle combinaison.
- S1,S2,D7,D8 sont joués par les mêmes 6 joueurs dans n'importe quelle combinaison.
- 2 éléments consécutifs ne peuvent pas être joués par le(s) même(s) joueur(s)

Exemple : - un joueur de D3 ne peut pas jouer en D4
- un joueur de D6 ne peut pas jouer en S1

Les éléments respectifs de chaque formation s'affrontent jusqu'à atteindre 40 points, avec un changement tous les paliers de 4 points. Chaque équipe dispose de deux temps morts par match.

Phase Élimatoire – Tableaux B et C

Chaque équipe devra identifier 6 joueurs : A,B,C,D,E,F. Les joueurs seront ensuite répartis de la manière suivante : **AB/CD/EF/BD/AF/CE/AD/BE/CF**. Les doubles respectifs de chaque formation s'affrontent jusqu'à atteindre 36 points, avec un changement tous les paliers de 4 points. Chaque équipe dispose de deux temps morts par match.

PARTICIPATION

Chaque club affilié à la FFFT peut présenter le nombre de formations qu'il souhaite, cependant chaque formation devra être composée d'au moins 6 joueurs (hommes et/ou femmes).

Si une formation est incomplète, il est possible de la compléter avec des joueurs d'un autre club (la majorité de l'équipe doit cependant faire partie du club représenté). Dans ce cas le club concerné devra faire une demande de dérogation par e-mail auprès de la fédération (ffft@francebabyfoot.com). Cette demande devra impérativement être envoyée avant la clôture des inscriptions. Elle sera ensuite transmise à la commission sportive, qui se réserve le droit de refuser la demande. Seule une équipe par club peut être complétée sur dérogation. La demande doit préciser le nom du joueur et son N° de licence, et doit comporter l'accord des présidents des deux clubs concernés.

Toute équipe incomplète pour une confrontation sera considérée comme forfait pour ce match.

Le tarif d'inscription est de 40€ par formation.

Le processus de sélection des équipes féminines à l'European Champions League est encore à définir. Afin de mieux anticiper cette situation, un e-mail sera envoyé aux présidents de clubs à ce sujet. Cette compétition n'aura lieu le 12 et 13 Juin que si au moins 4 équipes sont présentées. Auquel cas, les joueuses participant aux qualifications féminines pourront également participer avec une équipe dans la catégorie Open. Attention, le règlement de l'European Champions League n'autorise cependant pas d'équipes mixtes. Pour rappel, le format des qualifications en France pour les féminines est de 4 joueuses dont la moitié issue du même club.

En fonction du nombre de formations inscrites, les organisateurs et la commission sportive se réservent le droit de modifier les formules de jeu.